



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 63348

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur l'ardente nécessité de combattre l'atteinte et l'insulte à la dignité humaine que représente la situation des personnes privées de logement (SDF), dont le nombre ne cesse de croître dans nos grandes villes. Malgré le travail remarquable des associations et d'initiatives de terrain, le Gouvernement serait-il favorable à promouvoir des résidences à vocation sociale, mieux adaptées que les foyers qui obligent les personnes abritées à les quitter dans la journée. Les résidences à vocation sociale pourraient servir de domiciliation et donc faciliter la perception d'aide sociales et de solidarité. Il lui demande de préciser ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63348

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10570

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)